DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE : bureau concours.

Liste N° 529608/ARM/DRHAT/PRECJ/BC/RDT des candidats admissibles au concours de la filière scientifique, voie mathématiques, physique et informatique d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr pour l'année 2026.

Du 5 juin 2026

Le ministre des armées,

Vu le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de Terre (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 22).

Vu l'arrêté du 6 mars 2024 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr à compter des concours se déroulant en 2025 (JORF n° 0058 du 9 mars 2024, texte n° 12).

Vu l'arrêté du 27 novembre 2025 fixant le nombre de places maximum offertes au titre de l'année 2026 aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (JORF n° 0021 du 25 janvier 2026, texte n° 2).

Vu le procès-verbal en date du 5 juin 2026 de la commission d'admissibilité des épreuves écrites du concours de la filière scientifique, voie mathématiques, physique et informatique d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2026.

Arrête :

Après délibération du jury, sont déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites d'admissibilité les candidats dont le nom suit, classés par ordre alphabétique :

Althuser, Paul,
Arnou, Alex, P., J.,
Canel, Thibault, C.,
Chartier-Kastler, Arnauld, G., A., M.,
Corrado, Dorian, J-M.,
Delannoy, Tom, N.,
Desforges, Arthur, J., G.,
Dumas de Champvallier, Maxence, G., L., M.,
Fremaux, Arsène, C., J-P., A.,
Gaillard, Timothé, B., E.,
Gaumont--Neau, Léa, J., D.,
Halbique, Enzo, D., P.,
Leloup, Martin, F., T.,
Maillet, Baptiste, J., A., M.,
Naves, Timothée, P., E-M.,
Philippon, Titouan, M., S., E., M.,
Viengluang, William, A.,
Wiedlocha, Sébastien.

Total : 18 candidats.

Pour le ministre des armées et par délégation :

Le général de brigade,
sous-directeur du pôle recrutement jeunesse

Arnaud Goujon.